

# Jean-Louis CHAUVENT

Par : Fabrice Bourrée



Association Eysses

- Informations

- Nom : CHAUVENT
- Prénom(s) : Jean-Louis

- Etat civil

- Date de naissance : 11/09/1921
- Ville de naissance : Nîmes
- Département de naissance : Gard
- Pays de naissance : France
- Profession avant guerre :
  - SNCF
  - agent SNCF
- Date de décès : 23/02/1944
- Lieu de décès : Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)

- Résistance

- Organisation(s) de résistance :
  - Front national
  - FTP
- Département(s) de résistance : Gard

- Arrestation et condamnation

- Date d'arrestation : 16/07/1941
- Lieu d'arrestation : Pont-de-Montvert
- Département d'arrestation : Lozère
- Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)

- Date de condamnation : 04/10/1941
- Motif(s) de condamnation :
  - Activité communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 5 ans
- Parcours carcéral :
  - Pont-de-Montvert
  - Mende
  - Marseille (Saint-Nicolas)
  - Marseille (Saint-Pierre)
  - Nîmes
  - Eysses
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 16/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2497
  - Motif de la levée d'écrou : Fusillé
  - Date de la levée d'écrou : 23/02/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 4 mois, 7 jour(s)
- Reconnaissance
  - Statut : Interné résistant
  - Médaille de la Résistance
  - A titre posthume
  - Date du décret MRF : 18/03/1970

## Biographie

Né à Nîmes le 11 septembre 1921, Jean Chauvet manifeste très tôt le désir d'apprendre un métier. Il passe un concours pour entrer aux chemins de fer. Il est reçu parmi les premiers sur 160 candidats en qualité d'élève apprenti ajusteur au dépôt des machines de Nîmes. Après trois années d'apprentissage, il obtient son certificat d'aptitude professionnelle, puis celui des chemins de fer. Mineur, il est nommé ouvrier ajusteur au dépôt des machines à vapeur puis passe avec succès un concours promotionnel interne pour lequel il reçoit les félicitations des ingénieurs de la SNCF.

Son père, cheminot affecté aux ateliers du PLM, est arrêté le 5 décembre 1940 et interné successivement à Eysses, Carrère, puis Sisteron d'où il s'échappe le 8 juin 1944 pour rejoindre les rangs de la Résistance. Jean ne supporte pas de voir son père, ancien combattant de la Grande Guerre, jugé « indésirable » par l'État français. Il entre alors en contact avec de jeunes communistes et prend part à la diffusion de tracts et journaux

clandestins. Le 10 mars 1941, il est surpris la nuit par des gardiens de la paix alors qu'il circule sur son vélo sans éclairage et porte une musette remplie de tracts. Il parvient à leur échapper. Mais son adresse est identifiée grâce à la plaque d'identité de la bicyclette. Des perquisitions effectuées à son domicile amènent la découverte de nombreux tracts et journaux et de saisir une machine duplicateur ronéo « encore fraîchement encrée ». Jean Chauvet quitte alors Nîmes pour se réfugier en Lozère chez des paysans qu'il connaît pour y avoir passé des vacances. Ces derniers le dénoncent à la police. Il est arrêté le 16 juillet 1941 et conduit à la prison de Pont-de-Montvert.

Dirigé ensuite sur la maison d'arrêt de Nîmes, transféré au fort Saint-Nicolas à Marseille, il est jugé par la section spéciale du tribunal militaire de la 15e région, le 4 octobre 1941, et condamné à cinq ans de prison pour activité communiste. Conduit à la prison Saint-Pierre de Marseille, il est transféré le 24 décembre 1941 à celle de Nîmes. Dans toutes les prisons où il séjourne, il est à l'avant-garde de l'organisation clandestine.

Le 16 octobre 1943, il est transféré avec la quasi-totalité des détenus politiques de la zone Sud à la Centrale d'Eysses où il devient l'un des responsabilités des Jeunesses communistes. Au cours de l'insurrection du 19 février 1944, il est en première ligne, mais sa mitraillette s'enraie. Reconnu comme ayant pris part activement aux combats, Chauvet est jugé par une cour martiale réunie à Eysses, condamné à mort et fusillé le 23 février 1944.

Une plaque commémorant son sacrifice a été placée sur sa maison natale, dans une rue qui porte désormais son nom. Son nom est également inscrit sur la plaque du mur des fusillés de la centrale d'Eysses et sur le monument du cimetière Sainte-Catherine de Villeneuve-sur-Lot.

La médaille de la Résistance française lui a été décernée à titre posthume par décret du 18 mars 1970.

## Album photos





